



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/30
10 mars 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixantième réunion
Montréal, 12 - 15 avril 2010

PROPOSITION DE PROJET : GUINEE-BISSAU

Ce document est composé des observations et de la recommandation du Secrétariat du Fonds concernant la proposition de projet suivante :

L'élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC
(seconde tranche)

PNUE

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Guinée-Bissau

| | |
|---------------------|------------|
| (I) TITRE DU PROJET | ORGANISME: |
| CFC phase out plan | UNEP |

| | | | | | |
|--|--------|-----------|-------|--------|-------------|
| (II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO) | | | | | ANNEE: 2008 |
| CFC: 1.4 | CTC: 0 | Halons: 0 | MB: 0 | TCA: 0 | |

| (III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO) | | | | | | | | | | | ANNEE: 2008 | | |
|--|----------|---------|--------|---------------|----------------------|----------|--------------------------|-------------|----------------------------|--------------------|-------------|------------------|--------------------------|
| Substances | Aérosols | Mousses | Halons | Refrigération | | Solvants | Agents de transformation | Inhalateurs | Utilisation de laboratoire | Bromure de méthyle | | Goûlage de tabac | Total Sector Consumption |
| | | | | Fabrication | Services d'entretien | | | | | QPS | Non QPS | | |
| CFC | | | | | 1.4 | | | | | | | | 1.4 |
| CTC | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Halons | | | | | | | | | | | | | 0 |
| méthyle | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Bromide | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Others | | | | | | | | | | | | | 0 |
| TCA | | | | | | | | | | | | | 0 |

| | | | | | |
|---|------|------------------|---------|---------|----------|
| (IV) DONNEES DU PROJET | | 2008 | 2009 | 2010 | Total |
| Limites de la consommation du Protocole de Montréal | | CFC | 3.9 | 3.9 | 0. |
| Consommation maximale permise (Tonnes PAO) | | CFC | 3.9 | 3.9 | 0. |
| Coûts de projet (\$US) | UNEP | Coûts de projet | 62,500. | 37,500. | 100,000. |
| | | Coûts de soutien | 8,125. | 4,875. | 13,000. |
| Total des fonds approuvés en principe (\$US) | | Coûts de projet | 62,500. | 37,500. | 100,000. |
| | | Coûts de soutien | 8,125. | 4,875. | 13,000. |
| Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US) | | Coûts de projet | 62,500. | 0. | 62,500. |
| | | Coûts de soutien | 8,125. | 0. | 8,125. |
| Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US) | | Coûts de projet | | 37,500. | 37,500. |
| | | Coûts de soutien | | 4,875. | 4,875. |

| | |
|------------------------------------|----------------------|
| (V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT: | Approbation générale |
|------------------------------------|----------------------|

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la Guinée-Bissau, le PNUE, en tant qu'agence d'exécution, a soumis une demande de financement pour la seconde et dernière tranche du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF) pour une somme totale de 37 500 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence pour une somme de 4 875 \$US et qui sera examinée par le Comité exécutif lors de la 60^e réunion. La soumission comprend également un rapport périodique sur la mise en œuvre du PGEF au cours de 2008 et de 2009 et sur le programme de mise en œuvre pour 2010.

Renseignements généraux

2. Le plan de gestion de l'élimination finale de la consommation de CFC au pays pour 2009 de la Guinée-Bissau a été approuvé par le Comité exécutif lors de la 56^e réunion. Le Comité exécutif a approuvé en principe le financement total de 100 000 \$US plus les coûts d'appui de l'agence pour la somme de 13 000 \$US. Au cours de la même réunion, le Comité exécutif a approuvé une somme de 62 500 \$US, plus de les coûts d'appui de l'agence pour une somme de 8 125 \$US pour le PNUE.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEF

3. Suite à l'approbation du PGEF par le Comité exécutif, 25 agents et agents d'exécution des douanes ont reçu une formation; un poste de recharge des hydrocarbures et 30 trousseaux d'entretien en réfrigération ont été achetés et distribués; 25 techniciens ont reçu une formation sur les bonnes pratiques en matière d'entretien et 70 autres seront formés au cours du premier trimestre de 2010. Les techniciens ont recommandé que les trousseaux d'entretien achetées jusqu'à maintenant soient conservées dans les centres d'entretien et gérées conjointement avec l'association des techniciens en réfrigération et prêtées aux techniciens en vertu des lignes directrices qui sont élaborées à cet égard. Deux conseillers nationaux ont été recrutés afin de surveiller les activités comprises dans le PGEF. La base de données de techniciens et d'agents des douanes ayant reçu une formation est opérationnelle.

4. Une somme de 62 500 \$US a été approuvée en décembre 2009 pour la première tranche et une somme de 53 284 \$US a été décaissée ou engagée. Le solde de 9 216 \$US sera décaissé en 2010.

Plan d'action pour la seconde tranche du PGEF

5. Le gouvernement de la Guinée-Bissau s'engage à mettre les activités suivantes en œuvre dans le cadre de la seconde tranche du programme de travail du PGEF : la formation de 160 agents des douanes supplémentaires en vue de prévenir le commerce illégal des CFC et de 120 techniciens en entretien de l'équipement de réfrigération afin de soutenir l'élimination des CFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération. Des activités de surveillance et de vérification seront également mises en œuvre.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

6. La consommation de CFC pour 2008 de 1,4 tonne pondérée, déclarée par le gouvernement de la Guinée-Bissau conformément à l'article 7 du Protocole de Montréal, était déjà réduite de 2,5 tonnes pondérées par rapport aux 3,9 tonnes pondérées permises pour cette année-là. Selon les renseignements fournis par l'agent de l'ozone, les chiffres provenant du système d'autorisation démontrent qu'aucun CFC n'a été importé en 2009. L'agent de l'ozone respecte la pratique établie en vue de mener un sondage auprès des utilisateurs finaux afin de déterminer les chiffres d'importation avant la soumission du rapport

officiel, car certaines importations peuvent ne pas avoir été enregistrées de façon appropriée. Le PNUE a également assuré l'engagement du gouvernement de la Guinée-Bissau en vue du maintien de la consommation de CFC nulle au-delà de 2009 en exécutant toutes les activités du PGEF.

7. A la demande du Secrétariat, le PNUE a déclaré que la réduction de la consommation de CFC a été obtenue par le biais d'activités de formation et de sensibilisation qui ont été mises en œuvre. La crise politique de 2009 en Guinée-Bissau a retardé la mise en œuvre des programmes de formation liés au PGEF. Cependant, la situation est de retour à la normale et 75 techniciens en réfrigération et 50 agents des douanes supplémentaires recevront une formation d'ici la fin du mois de mars 2010.

8. En ce qui a trait au poste de recharge des hydrocarbures qui a été acheté pour former les techniciens, le PNUE a déclaré que l'équipement fonctionnant aux hydrocarbures est disponible et entretenu par des techniciens, bien que les réfrigérants aux hydrocarbures ne soient pas largement disponibles en Guinée-Bissau. Actuellement, la principale association de techniciens en réfrigération collabore avec le gouvernement en vue d'encourager et de convaincre les concessionnaires d'importer des réfrigérants aux hydrocarbures. Le poste de recharge des hydrocarbures peut servir d'outil de récupération à haut rendement pour les CFC et HCFC et comme poste de recharge pour les hydrocarbures. De plus, les trousseaux d'entretien fournis jusqu'à maintenant ne sont pas suffisants pour tous les techniciens disponibles au pays. Le PNUE a également indiqué que les principaux problèmes rencontrés dans le secteur de l'entretien touchent à la mauvaise qualité des réfrigérants disponibles à l'échelle locale. Actuellement, le gouvernement consulte les principaux importateurs afin de faciliter l'importation de réfrigérants de remplacement et de bonne qualité.

9. Le Secrétariat a examiné les activités proposées dans la dernière tranche du PGEF de la Guinée-Bissau à la lumière de la situation actuelle dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération au pays du fait qu'aucune autre consommation de CFC ne soit permise. Il a également tenu compte des programmes de formation pour les agents des douanes et les techniciens en réfrigération mis en œuvre jusqu'à maintenant et du financement approuvé lors de la 58^e réunion pour la préparation du plan de gestion de l'élimination du HCFC (PGEH). Dans ces circonstances, le Secrétariat a suggéré que le PNUE examine le bien-fondé de la dernière tranche du PGEF axée sur des activités précises qui maintiendront une consommation de CFC nulle et qui faciliteront l'élimination des HCFC. Le PNUE a déclaré que les activités proposées dans le cadre du PGEF serviront à atteindre la cible de 2010 et à maintenir une consommation de CFC nulle au-delà de 2010. Un sondage sur la consommation de HCFC est en cours et le pays désire attendre les résultats de ce sondage avant de lancer des activités d'élimination des HCFC. Le PNUE a également indiqué que la loi actuelle relative aux SAO et le système d'autorisation en place ne traitent pas encore de la consommation de HCFC. La loi relative aux SAO de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), dont la Guinée-Bissau est un pays membre, sera amendée pour couvrir la consommation de HCFC.

RECOMMANDATION

10. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de:
- a) Prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) de la Guinée-Bissau;
 - b) Approuver le programme annuel de mise en œuvre 2010 associé à la seconde tranche;
 - c) Demander au gouvernement de la Guinée-Bissau, avec l'aide du PNUE, de soumettre un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail lié à la seconde et dernière tranche du PGEF au plus tard lors de la 63^e réunion du Comité exécutif.

11. Le Secrétariat recommande aussi l'approbation générale de la seconde et dernière tranche (2010) du PGEF pour la Guinée-Bissau avec les coûts d'appui qui s'y rattachent au niveau de financement illustré dans le tableau ci-dessous :

| | Titre du projet | Financement du projet (\$US) | Coût d'appui (\$US) | Agence d'exécution |
|----|--|---|--------------------------------|-------------------------------|
| a) | Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (seconde tranche) | 37 500 | 4 875 | PNUE |
